

**MAIRIE DE SOULAINES SUR AUBANCE**

**PROCES-VERBAL  
CONSEIL MUNICIPAL : 11 JUILLET 2022 à 20H**

**Date de convocation** : 6 juillet 2022

Nombre de conseillers en exercice : 15

Quorum : 8

Nombre de conseillers présents : 10

**Etai~~ent~~ent présents** : Robert BIAGI (président de séance), Cyrille MARTINEAU, Katia DUMARTIN, Alain AGATOR, Pascale HUET, Franck BAUNEZ, Julien HANNOIR, Elisabeth LALANDE, Sandrine URIEN, Céline ZULBERTI

**Etai~~ent~~ent absent (s) excusé(s)** : Laure GILLOT, Anthony NORBERT, Fanny OLLIVRY qui a donné pouvoir à Elisabeth LALANDE, Laurent POISSONNEAU qui a donné pouvoir à Alain AGATOR, Jean-Christophe URIEN qui a donné pouvoir à Sandrine URIEN

**Etai~~ent~~ent absent (s) non excusé(s)** : /

**Secrétaire de séance** : Céline ZULBERTI

**Date de publication** : 12 juillet 2022

**ORDRE DU JOUR** :

- *Approbation du ou des procès-verbaux : 20 juin 2022*
- *Salle culturelle de la Grange aux Dîmes : dispositif de chauffage : autorisation de signature du devis*
- *Informations diverses*

Le procès-verbal de la réunion du 20 juin 2022 a été adopté (13 pour).

**DEL-202238**

**SALLE CULTURELLE DE LA GRANGE AUX DIMES : DISPOSITIF DE CHAUFFAGE :  
AUTORISATION DE SIGNATURE DU DEVIS**

M. le Maire rappelle qu'il est nécessaire de remplacer la chaudière gaz, défectueuse, et qu'il est proposé d'opter pour une pompe à chaleur air-eau, plus écologique.

Il précise que sept entreprises ont été consultées. Deux ont décliné, trois sont venues faire des constatations sur les installations existantes et ont répondu.

Il propose de retenir l'offre de l'entreprise CHAUFFECO qui s'élève à 14 017,28 € HT, cette offre étant la mieux-disante sur la combinaison des critères environnementaux, techniques et économiques.

Ce remplacement est prévu au budget primitif 2022.

Après avoir délibéré, le Conseil municipal (13 pour) autorise

- M. le Maire à signer le devis tel que présenté.

## INFORMATIONS DIVERSES

Mme Pascale HUET présente le projet de programmation culturelle pour l'année 2022-2023.

Échange sur la rencontre entre Mr Robert BIAGI, Mr Alain AGATOR et Mr DUCOS, Directeur du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) sur la mission du CAUE : Conseil aux particuliers et aux collectivités pour aider à l'analyse de besoins et à la gestion de projets. Mr DUCOS devrait présenter l'activité du CAUE au Conseil municipal de septembre 2022.

La société DEKRA est venue faire un contrôle de toutes les installations électriques des bâtiments communaux.

Échange sur l'utilisation de la halle de sport sur le long terme à étudier :

- Règlement
- Aspects techniques
- Equipements complémentaires

Échange sur le dernier Conseil d'école, et sur un mail diffusé par les Représentants de Parents d'Elèves à l'ensemble des familles.

Informations remontées par les Soulainois :

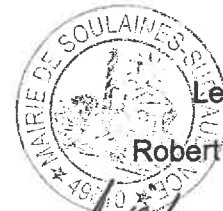
- Elagage des roseaux aux abords de l'étang communal : fait par l'agent communal très récemment
- Clos des Grands prés : taille d'arbres à prévoir derrière la rue des Jonquilles. Les branches commencent à effleurer les façades des habitations
- Mare située à la Marzelle : l'eau est basse et des carpes seraient en souffrance. La fédération de pêche a été prévenue dès le signalement et un agent s'est déplacé : il n'y a pas de quoi s'inquiéter pour le moment.

Fin de séance : 21h25

A SOULAINES SUR AUBANCE, le 12 juillet 2022

Le Secrétaire de séance

Céline ZULBERTI



Le Maire

Robert BIAGI



**DÉLIBÉRATION(S) PRISE(S) LORS DE LA SÉANCE DU 11 JUILLET 2022**

<b>N° délibération</b>	<b>OBJET DES DÉLIBÉRATIONS</b>
<b>38</b>	Salle culturelle de la Grange aux Dîmes : dispositif de chauffage : autorisation de signature du devis